



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 43468

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur la loi relative au dispositif de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Dans le cadre de cette loi, un plan Canicule qui mise sur la prévention a prévu de nombreuses dispositions, et notamment une pièce rafraîchie, et non pas forcément climatisée, dans les établissements pour personnes âgées. Mais le système de prévention a exclu les maisons d'accueil pour handicapés lourds qui prennent en charge les personnes de tout âge. Il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre en faveur de ces instituts qui s'inscrivent dans le plan Canicule.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43468

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5269